Conseil d'arrondissement Décembre 2024

Voeu présenté par Thierry le Dez, Zoubir Ghanem et les élu.e.s de la majorité municipale relatif à la dénomination d'un lieu public au nom d'Ahmed Boughera El Ouafi

Considérant qu'Ahmed Boughera El Ouafi, né en 1898 à Ouled Djelal, dans les Aurès, en Algérie alors colonisée, fut appelé sous les drapeaux durant la 1ère guerre mondiale, et après son service militaire, s'engagea dans l'armée française,

Considérant que dans ce contexte, il fut amené à défendre les couleurs de son régiment à Paris en 1923 lors d'une compétition sportive militaire,

Considérant qu'en 1924, il remporte les championnats de France du marathon et est qualifié pour participer aux JO de Paris où il terminera à la 7ème place,

Considérant que, malgré son travail dans les usines Renault de Boulogne-Billancourt, il continua de s'entrainer entre 1924 et 1928 et, après avoir remporté de nombreuses courses nationales, décrocha la médaille d'or olympique, devant de nombreux favoris, lors des JO d'Amsterdam en 1928, seule médaille d'athlétisme pour la France lors de cette olympiade,

Considérant le sort tragique que lui a réservé ensuite la Fédération française d'athlétisme, suite à un quiproquo réglementaire, ce qui l'empêcha de défendre son titre en 1932 à Los Angeles et le fit tomber dans l'oubli,

Considérant que, retombé dans l'anonymat, il subit un accident de la circulation qui l'empêcha de courir à nouveau, mais également de travailler à l'usine et le mit en grande précarité,

Considérant qu'en 1956, le champion Alain Mimoun, originaire d'Algérie comme lui, tout juste titré à Melbourne dans la même discipline, a souhaité lui rendre hommage lors de sa rencontre avec le président René Coty, ce qui lui permis de retrouver un travail de gardien de stade.

Considérant son assassinat quelques années plus tard, dans un café de région parisienne sans que ses meurtriers soient identifiés,

Considérant, ses exploits sportifs, plusieurs fois champion de France, champion olympique.

Considérant que 2024, année olympique, marque le centenaire de sa première participation à des JO.

Considérant l'existence d'une rue à son nom près du Stade de France aux côtés d'autres légendes de l'athlétisme telle que Jessie Owens, d'une rue portant son nom à Boulogne-Billancourt, d'un gymnase portant son nom à La Courneuve, d'un square et d'une passerelle portant son nom à Bobigny et à l'île Saint Denis,

Considérant la position de la majorité municipale qui s'est déjà prononcé en faveur de la reconnaissance de l'histoire coloniale à travers le vœu sur la création d'un musée de l'histoire de la colonisation.

Considérant les conclusions du rapport Stora sur l'importance d'apaiser les mémoires et reconnaître l'histoire dans son ensemble, notamment entre l'Algérie et la France et qu'un symbole comme Ahmed Boughera El Ouafi est un lien puissant dans cet objectif,

Sur proposition de Thierry le Dez, Zoubir Ghanem et les élu.e.s de la majorité municipale, le Conseil du 14e arrondissement émet le vœu qu'un lieu public du 14eme arrondissement (de préférence un équipement sportif) soit dénommé Ahmed Boughera El Ouafi.